

Prévention des risques liés au bruit en milieu industriel

MODULE DE FORMATION EN E-LEARNING

Public

Tout acteur de la prévention des risques professionnels ainsi que les personnes travaillant dans le domaine de l'Industrie.

Prérequis

- Ordinateur / tablette / smartphone
- Navigateur Internet (Windows/Mac)
- Nos modules sont développés en HTML5. Mise à disposition sur demande d'une version Flash.

(Technologie non maintenue par les navigateurs récents).

Objectifs de la formation

À la suite de ce module, l'apprenant sera capable de

- connaître l'origine et les conséquences du bruit à court et long terme ;
- prendre conscience des niveaux sonores et de l'importance des moyens de protection ;
- sensibiliser le personnel au risque lié au bruit.

Média

Ce module est constitué d'animations multimédia : vidéo, 2D / 3D, photographies.

Durée : 15 minutes

Tarif : nous consulter*

Généralités

Le bruit est un problème qui concerne tout le monde, dans l'environnement domestique comme dans l'environnement de travail et dans l'espace public. Il est à l'origine de nombreuses surdités mais aussi d'autres pathologies (stress, fatigue...). De multiples moyens d'action peuvent être mis en place sur le lieu de travail pour limiter l'exposition des salariés. Le bruit peut avoir de multiples origines. Il devient gênant voire dangereux au-delà d'une certaine limite.

Ce module est sous-titré pour les sourds et malentendants



Contenu du Module

Partie 1 : Formation

- Chapitre 1 : Qu'est-ce que le bruit ?
- Définitions La propagation du bruit L'échelle de bruit
- Le système auditif Les degrés de risques
- Chapitre 2 : Les effets du bruit
- Les effets sur la santé Les effets sur le travail
- Chapitre 3 : Les mesures de prévention
- Les protections collectives
- Les protections individuelles
- Chapitre 4 : Protection du public et des riverains contre le bruit
- Pollution sonore extérieure
- Le bruit et le voisinage

Partie 2 : Évaluation

A l'issue de chaque chapitre, la formation est complétée par une synthèse de l'essentiel à retenir
Ensuite l'apprenant est évalué

Dispositif de suivi de l'exécution des résultats

- Évaluation notée des résultats de la formation
- Évaluation de satisfaction de la formation
- Attestation de formation si les compétences sont validées.